

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID – 19

OUVERTURE D'UN CENTRE MEDICALISÉ SPECIALISÉ MOBILISATION POUR LES PERSONNES SANS ABRI

L'État se mobilise pour préserver la santé des personnes sans abri dans le Gers

Le premier centre d'hébergement dédié à la prise en charge des personnes sans-abri contaminées par le Covid-19 et dont la situation ne nécessite pas une hospitalisation vient d'être ouvert dans le Gers.

En lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé, ce lieu ouvert à Auch pourra accueillir jusqu'à 10 personnes. Sa gestion a été confiée à l'association REGAR.



L'ouverture de ce centre vise à permettre à ces personnes – qui vivent soit à la rue, soit dans des structures d'hébergement – de bénéficier d'une prise en charge en isolement jusqu'à guérison, tout en diminuant les risques de contamination d'autrui. Ces personnes seront logées en chambre individuelle et bénéficieront d'un suivi de santé par du personnel soignant.

Plus largement, l'État organise une stratégie globale de protection des sans-abri face au Covid19

La protection des sans-abri face au Covid-19 fait l'objet d'une attention constante de la part des pouvoirs publics.

Un suivi journalier de l'évolution de la situation des personnes les plus vulnérables est mis en œuvre depuis le début du confinement afin de coordonner la réponse de l'État, recenser les besoins des associations et les accompagner dans la mise en place des mesures et gestes barrières dans leurs structures respectives.

Les maraudes se poursuivent grâce à l'engagement des structures associatives notamment la Croix Rouge.

Catherine Séguin, préfète du Gers, tient à saluer la mobilisation des structures et associations qui ont su adapter leur organisation pour continuer à assurer la protection des plus vulnérables.

Plus d'informations sur les mesures mises en place au niveau national [sur le site du ministère.](#)